LA PETITE TABLE

C'était le nom d'une des premières sociétés chansonnières qui s'organisèrent à Lyon après la Révolution, ou, plus exactement, d'un petit cercle de jeunes gens dont le nombre ne semble pas avoir jamais dépassé treize. Depuis 1811 jusqu'à 1819 au moins, ces amis se réunirent une fois par mois autour de leur petite table, pour dîner gaiement ensemble et se chanter au dessert, comme c'était la mode alors, des chansons de leur façon ; chansons sans valeur littéraire le plus souvent, mais aussi sans prétentions. Les convives de ces agapes fraternelles n'ont pas imprimé leurs couplets, et, jusqu'ici, le nom seul de la Petite-Table était connu, par quelques lignes de Léon Boitel le mentionnant.

Les procès-verbaux de ses réunions existaient cependant en partie et le curieux soussigné les a retrouvés, par hasard, parmi les manuscrits conservés dans la bibliothèque de l'Académie de Lyon. Ils furent calligraphiés par Eugène Second, secrétaire de la Petite-Table, sur un grand cahier in-folio de 122 pages, recouvert d'un cartonnage vert-pomme qui sent tout à fait son Premier Empire. Sur la page de garde, une note indique que la veuve l'E. Second donna ce registre au docteur Bouchet, membre lui aussi du cénacle. Il appartint ensuite au docteur Pierre Aubert dont la famille l'offrit à l'Académie de Lyon avec l'importante collection de documents sur la chanson qu'avait réunie l'ancien chirurgien en chef de notre Antiquaille.

Et voici ce que nous apprend ce cahier vert, qui contient les procès-verbaux des réunions du cénacle du 24 décembre 1813 au 30 mars 1815.

La « Société Epicurienne de Lyon » avait été fondée en 1810 ; la Petite-Table date de 1811. Ses statuts, dont le texte ne nous est pas parvenu, lui

imposaient de nombreux dignitaires, tous élus pour un an, en décembre de chaque année, et non rééligibles. Leur chef suprême portait le titre de *Doyen;* après lui venaient l'*Orateur*, chargé de faire respecter les règlements, le *Maître des Cérémonies*, préposé à l'organisation des séances et des repas. L'un et l'autre avaient un adjoint, de même que le *Secrétaire*. Sur dix membres, sept faisaient partie du bureau en 1813.

Tous s'appelaient « Frère », et ils sont toujours désignés, dans les procès-verbaux, par les mots « le frère X... », ce titre représenté par la lettre f suivie de quatre points disposés en carré.

Chaque « frère » devait fournir, chaque année, au moins un « travail d'obligation », discours, chanson ou couplet, et donner copie au secrétaire dans les quarante-huit heures, de l'œuvre qu'il avait dite ou chantée ; ce sous peine d'une amende de « quelques flacons de Bordeaux » ou de « vin d'extra ». Les pièces ainsi communiquées étaient insérées au procès-verbal de sorte que le cahier vert de la Petite-Table conserve soixante productions inédites de nos douze chansonniers.

Le cénacle a un local ordinaire « qui paraît être, en 1814, dans le domicile du f:: Camille Arnaud; mais les initiés doivent fréquenter aussi le café Grand [1], sur la place des Terreaux, et il leur arrive souvent de dîner chez un de leurs confrères. Si cet hôte est marié, sa femme est admise au repas ; parfois même, c'est elle qui invite.

Au dessert, « la séance est ouverte », et son ouverture donne lieu à quelques « cérémonies » traditionnelles. Le Doyen fait « charger et aligner » pour les « santés » qui sont « tirées » à son commandement et qui se portent « en quatre temps ». Le secrétaire n'a malheureusement pas joint à ses comptes rendus la théorie de ce maniement des verres. Il y a aussi des « santés d'obligation ».

---

1. On lit dans une chanson de Rast, le 14 novembre 1814 :

Je vois dans ce lieu
Q'un moka parfume
Ce punch qui s'allume,
Grand y met le feu.

Je vois près d'ici
Afficher Molière
Racine et Voltaire,
Méhul ou Grétry...

L'admission de nouveaux membres — toujours connus déjà de la plupart des convives — se fait très simplement et sans élection, sans scrutin du moins. Le récipiendaire, invité à un banquet, est reçu par acclamation au dessert. Il prête « le serment d'usage » et chaque frère lui donne l'accolade. De même le doyen donne l'accolade à son successeur en lui cédant le fauteuil qui est l'insigne du « décanat ».

Enfin le procès-verbal mentionne toujours qu'à l'issue de la séance « on s'est retiré en paix en entonnant le canon de la Trompette guerrière », ou qu'on « entonne le canon d'adieu ». Les termes varient, mais « la Trompette guerrière » est de rigueur. Pourtant, en août 1814, la réunion ayant eu lieu chez le docteur Pichard, alors doyen, « vu le local et les bienséances que le cher docteur est obligé de garder, on se retire sans entonner le canon de la Trompette guerrière ».

Parfois, quelques invités sont conviés à la Petite-Table par les frères. Le 28 décembre 1814, le cénacle, après avoir entendu les « conclusions » de l'Orateur, prend un arrêté pour limiter le nombre de ces invitations : « Un trop grand nombre d'étrangers amenés aux séances pourrait y apporter de la gêne ». Chaque frère aura, à l'avenir, le droit d'amener un étranger, mais en avertissant d'avance le secrétaire. S'il y a, pour le même jour, trop d'invitations, les f:: s'arrangeront entre eux pour en remettre quelques-unes à plus tard, en observant « la condescendance qui, seule, peut maintenir la durée d'une société ».

D'ailleurs une amitié vraiment fraternelle unit les uns aux autres les membres de la Petite-Table, et ils manquent rarement une occasion de s'en donner des preuves. La fête de chaque f:: est souhaitée à grand renfort de couplets et de bouquets ; les absents sont fêtés par lettres. Parfois l'on fait à l'un des f:: — d'accord avec la maîtresse de maison, s'il est marié — la surprise de venir dîner chez lui et de le complimenter à domicile. C'est ainsi que l'on fête, le 14 novembre 1814, le f:: George. Après une série de couplets de circonstance et « après (dit le procès-verbal) plusieurs autres chansons, scène de déclamation, grand opéra, opéra-comique, ballet, divertisse-

ment, etc., etc., etc., on prit congé de Mme George et son époux. On entonna le canon de la Trompette guerrière et chacun se retira en paix ».

Le 15 août de la même année, le docteur Jean-Marie Pichard — alors doyen — étant souffrant, ses collègues se rendent chez lui, 2, rue Sainte-Monique ; ils veulent consacrer leur séance « à lui témoigner notre amitié et nos souhaits pour son bonheur ». Après le repas, on lui joue, dans son salon, un impromptu qui a pour titre *la Fête du Doyen*, « à-propos dramatique mêlé de vaudevilles ». Chaque f:: a son rôle dans la pièce dont les personnages sont : « M. Rabachat-Courtpré, tenant magasin de Poésies ; Mme Rabachat-Courtpré ; M. Martin-Ronflant, médecin-poète ; tous les amis du Doyen ».

La scène se passe sur la place des Célestins ; les Frères, voulant fêter dignement leur doyen Jean-Marie, s'adressent à deux poètes domiciliés sur cette place, et, ne pouvant obtenir d'eux le compliment désiré, se décident à le rédiger eux-mêmes. Des deux rimeurs mis en scène et ridiculisés dans cet impromptu, l'un est l'écrivain public Clément Maucherat-Longpré (Rabachat-Courtpré), libraire et marchand d'estampes, qui tenait un « cabinet littéraire » place des Célestins, 15. Partisan des Bourbons, il composa des chansons royalistes, et, en 1831, *le Vieux Grenadier, chansonnier dédié à la Garde Nationale.*

L'autre — Martin-Ronflant — était le docteur Aimé Martin, dit Martin l'aîné, chirurgien en chef de l'Hospice des Vieillards, et membre de l'Académie de Lyon. Ce personnage qui, dans l'à-propos, ne s'exprime qu'en alexandrins, quitte la scène en déclarant :

> « Des fils de Saint-Louis la tige vénérée
> Doit seule, en ce grand jour, occuper ma pensée ! ».

Il avait écrit jadis — en 1805 — les paroles de *le Songe d'Ossian, cantate allégorique offerte à Napoléon Ier*, que Fay avait mise en musique. En août 1814, Louis XVIII était sur le trône depuis quatre mois. Le docteur Martin l'aîné n'avait pas assisté à la séance de l'Académie de Lyon où cette compagnie avait acclamé « la déchéance de Bonaparte », loué « la magnanimité des Trois Souverains » et crié : « Vive le Roi ! Vivent les Alliés ! ». Mais

à la séance suivante (19 avril) le docteur Martin l'aîné avait pris la parole pour s'associer aux sentiments exprimés par ses collègues le mardi précédent.

Les membres de la Petite-Table qui, en août 1814, ridiculisaient ainsi les récents partisans de Louis XVIII, s'appelaient Jean-Jacques Arnaud, Camille Arnaud, Claude-Antoine Bouchet, Paul-François Castellan, Edme George, Maurice Goujon, dit Goujon l'aîné, Louis Janson, Auguste Jurie, Jean-Marie Pichard déjà nommé, Peyre (prénom douteux), Frédéric Rast-Maupas et Antoine-Eugène Second.

Voici quelques détails sur chacun d'eux :

Les deux *Arnaud* étaient fils de feu Jean-Baptiste Arnaud, mort en 1812, orfèvre quai Villeroy et essayeur à la Monnaie. Jean-Jacques avait succédé à son père et s'était établi essayeur petite-rue Mercière. Il lui arrivait, paraît-il, de s'endormir pendant les séances de la Petite-Table. Son frère, Camille Arnaud (27 ans), vivait avec sa mère qui tenait toujours le magasin de bijouterie du quai Villeroy. Ardent bonapartiste, il alla avec son confrère Castellan, tous deux en uniforme de gardes nationaux, se présenter à l'empereur pendant le séjour que Napoléon fit à Lyon, en revenant de l'île d'Elbe, du 11 au 13 mars 1815. Arnaud et Castellan avaient fait fabriquer en toute hâte une grande aigle en bronze doré qu'ils portèrent à l'Archevêché où Napoléon était descendu. Sous l'aigle, on lisait ces mots : « A la Garde Impériale les Lyonnais industrieux. Mars 1815 ». Plusieurs de ces « industrieux » devaient faire partie de la Petite-Table. Le sous-officier et le caporal de la garde urbaine furent reçus par l'Empereur qui chargea Camille Arnaud d'une mission secrète dans le Midi. Aussi Camille Arnaud fut-il, plus tard, traité comme suspect par les fonctionnaires de Lousi XVIII; en 1817 il dut quitter la France. L'année suivante, il était « négociant » à New-York, où il épousa, le 18 mars 1818, une jeune française originaire de Paris.

Le docteur Claude-Antoine *Bouchet* (29 ans) était chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu. A la Petite-Table, on l'appelait — lui et le docteur Janson, son sous-ordre — « les frères-majors ».

Paul-François *Castellan*, dit « le Béranger lyonnais » (27 ans), chansonnier réputé et marchand de coton, rue Sainte-Catherine, 11, puis quai Saint-Clair, ne payait pas de mine. Il était petit et malingre et ses collègues l'appelaient « l'Hercule » ou « le glorieux frère ». Il aimait la musique et jouait agréablement du violon. Il sera parlé de lui plus loin.

Edme *George* fut, plus tard, apprêteur d'étoffes, Grande-rue des Feuillants, 6.

Maurice *Goujon*, dit Goujon l'aîné, exerçait les professions d'agent d'affaires et de teneur de livres, rue de Clermont, 22-24. On le disait l'auteur d'une comédie et d'un drame intitulé *Pharamond*. Il ne faisait partie de la Petite-Table que depuis le 13 juillet 1814.

Le docteur Louis *Janson*, chirurgien aide-major de l'Hôtel-Dieu, enseignait, à l'Ecole de Médecine, la Clinique et l'Anatomie.

Auguste *Jurie* (27 ans), admis à la Petite-Table en juillet 1814, alors avocat, devint Conseiller à la Cour de Lyon. En 1815, à la suite de quelque discours ou plaidoirie hostile à Louis XVIII, il fut rayé de la liste du barreau lyonnais. Il dessinait et peignait très gentiment. Son petit-fils, M. le docteur Pierre Lacour, a bien voulu communiquer à l'auteur de ces notes les armoiries fantaisistes qu'A. Jurie avait composées pour chacun des membres de la Petite-Table. Il prenait rarement la parole aux séances — du moins en vers — mais on l'élut cependant Doyen. Chaque année, en automne, il allait faire ses vendanges à Millery, d'où il adressait au secrétaire des excuses, généralement agréées, parce que (dit un procès-verbal) « il n'y a pas de raison plus forte et plus juste que celle-là, et que celui qui s'absente pour remplir des tonneaux n'encourre pas *(sic)* l'indignation » de ses f::.

Peyre, ordinairement « Maître des Cérémonies », était , à ce qu'il semble, le fils d'un « brossier » de la rue Petit-David. Bon musicien, il avait notamment « arrangé très joliment pour trois voix » un air du Caveau qui fut chanté à la séance du 29 décembre 1814.

Jean-Marie *Pichard* (33 ans) habitait rue Sainte-Monique, 2. « Homme des plus gros, littérateur des plus minces, médecin comme tant d'autres » dira, plus tard, la *Biographie contemporaine des gens de lettres*. Il devint membre de l'Académie de Lyon et bibliothécaire du Palais des Arts.

Frédéric *Rast-Maupas* (25 ans), négociant, esprit fin et cultivé, fils d'un commerçant, neveu et petit-fils de médecins lyonnais, signait « Rast de Maupas ». Il habitait Montée des Capucins, allait assez souvent à Paris et paraissait assez au courant de la vie parisienne. Il fut, dans la suite, marchand de soie à Lyon.

Antoine-Eugène *Second*, le secrétaire calligraphe du cahier vert de la Petite-Table, se préparait à être fabricant de soieries. Il dirigea longtemps la maison Second et Oyex et fit partie du Tribunal de Commerce.

Au total, douze jeunes hommes, n'ayant pas, pour la plupart, atteint la trentaine, et dont trois sont médecins, les autres appartenant à la bourgeoisie commerçante de la ville. Tous ardents bonapartistes.

Il faut citer enfin, parmi les invités de la Petite-Table en 1813-1815, les docteurs Marcelin Beaumers, médecin des prisons, et Louis-François Trolliet, celui-ci, établi rue Grenette, plus tard médecin-chef de l'Hôpital d'Alger ; Albin Janson, cousin du Major de l'Hôtel-Dieu, qu'on retrouve sur la liste des agents de change de Lyon ; François Barre, pharmacien, et numismate que la Ville eut dans la suite pour archiviste ; MM. Duport, « connu comme piquant chansonnier », Foudras aîné et Récamier, qui n'habitaient pas Lyon et qu'on ne peut identifier sûrement. Les « étrangers » payaient leur écot en couplets, fidèlement transcrits sur les registres des procès-verbaux, comme ceux des membres titulaires du cénacle.

De tous ces poètes — *poetæ minimi*, et c'est encore beaucoup dire — Paul-François Castellan est le seul qui ait laissé quelque trace dans notre histoire littéraire. Né à Carpentras en 1787, venu à Lyon avec son père qui y faisait le commerce du coton, il s'était d'abord amusé à deviner, puis à composer des charades et des rébus, et avait débuté dans l'*Almanach des Gourmands et des Belles*. Il collabora, en 1822, à l'*Almanach des Muses*, à divers journaux lyonnais comme critique musical, et à la *Revue du Lyonnais* qui publia de lui des « Souvenirs sur les événements de 1815 », un article nécrologique sur le docteur Bouchet, et surtout des chansons politiques et satiriques, réunies en volume par Boitel en 1848. Il fut populaire à Lyon

où on l'appelait « le Béranger lyonnais ». Fidèle partisan de l'Empereur, il fit ensuite partie de l'opposition libérale, devint membre du Comité exécutif en 1848 et, l'année suivante, secrétaire de M. Réveil, maire de Lyon. Ayant cédé son commerce à son fils, il entra dans la fabrique de drap feutré créée, à Paris, par Depouilly. Il mourut à Lyon d'une attaque d'apoplexie, le 1er mars 1853, chez son barbier, laissant, malgré son esprit caustique et sa malice, le souvenir d'un bon cœur, aimant et sensible. Grand ami de Béranger, qui lui écrivait : « A vous de cœur et pour la vie », il avait proposé, en 1848, de donner à la place Louis XVI le nom du célèbre chansonnier à qui ses compatriotes le comparaient.

Les nombreuses chansons transcrites sur le Cahier vert de la Petite-Table ne valent ni mieux ni moins que la plupart de celles de leur temps. Leur qualité essentielle est une franche bonne humeur, assaisonnée d'une dose d'esprit qui varie avec l'auteur.

Les chansonniers de notre petit cénacle, « apôtres d'Epicure », citent Chaulieu et La Fare, se réclament du « Caveau parisien », et vénèrent « nos joyeux maîtres qui professent au Rocher de Cancale ». Fervents du vaudeville, « enfant de la gaîté française », ils usent et abusent de tous les clichés alors en vogue. Sans cesse ils invoquent « la Muse, » saisissent leur « lyre », enfourchent « Pégase » et glorifient « Bacchus », l'Amitié et l'Amour. Chacun — et la plupart sont d'excellents époux — exalte son « Iris », son « Eglé » ou sa « Lise ». Mais c'est pour leur plaisir qu'ils riment, sans prétention, sans ambition aucune — ils le proclament — d'entrer un jour « au Temple de Mémoire ». La Petite-Table a d'ailleurs pour « épigraphe » ce quatrain :

Amis ne soyez point sévères
Pour quelques refrains mal remplis,
Tous ceux qui font vider les verres
Doivent vous paraître accomplis.

Voici du reste trois chansons empruntées au Cahier Vert, et choisies parmi les meilleures. La première, du type « bachique », se chante « sur l'air de Second » qui en a donc composé les paroles et la musique :

Pour ce nectar enchanteur
Qui me rend tant aise,
J'ai toujours senti mon cœur
Chaud comme la braise.
Et, pour vous communiquer
L'ardeur qu'il me donne,
Avec moi venez trinquer
En chantant le jus *(ter)* de la Tonne.

Près d'une jeune beauté
Aimable et lutine
A jeun, je suis arrêté,
Je fais triste mine.
Mais, après un gai repas,
Qu'Amour assaisonne,
Je sais fêter ses appas
En chantant, etc.

De la Gloire et de la Grandeur,
Le vain étalage
N'est rien qu'un appât trompeur
Qu'évite le Sage ;
D'une douce obscurité
Moi je m'environne
Et toujours, avec gaîté,
Je chante, etc.

La Camarde un jour viendra
Me rendre visite,
Mais dès qu'elle arrivera,
Je lui dirai vite :
« Arme-toi d'un rouge-bord,
Bois, je te l'ordonne,
Puis marchons au sombre bord
En chantant, etc.

Cette autre, de Castellan, est sur l'air : « Chansons, chansons... » ; écrite en décembre 1813, elle rappelle le second anniversaire de la fondation de la Petite-Table :

Pendant deux ans, chaque convive
Sema la gaîté la plus vive
Dans ses chansons ;
Aujourd'hui, mes joyeux confrères,
Au bruit consolant de nos verres,
Recommençons.

Le diable, une femme, une pomme
Firent pécher le premier homme
Dont nous sortons ;
Chaque jour, marchant sur ses traces,
S'il faut pécher avec les Grâces,
Recommençons.

Le père d'un jus délectable,
Le bon Noé, qu'à notre table
Nous révérons,
S'étant grisé selon l'histoire,
Disait : « Pour apprendre à mieux boire,
Recommençons ! ».

Loth échappe au courroux céleste,
Il boit, s'oublie, et dans l'inceste
Nous le trouvons ;
En sortant des bras de sa fille,
« Ah ! dit-il, l'autre est si gentille !
Recommençons ! ».

Près de l'objet qui nous captive,
Si notre ardeur devient trop vive,
Nous l'offensons ;

Mais de notre amoureuse audace,
Voulons-nous obtenir la grâce ?
Recommençons.

Faut-il qu'il cite une anecdote,
Prenne le punch ou la griotte
Qu'il trouve bons,
A l'eau d'or veut-on le réduire,
Pichard est toujours prêt à dire :
« Recommençons ».

A la santé de notre belle,
A celle d'un ami fidelle
Quand nous buvons,
Dans l'heureux transport qui nous guide,
Si tôt que notre verre est vide,
Recommençons !

Une dernière, chantée, celle-ci, par le f:: Rast-Maupas, récemment revenu de Paris, sur l'air du *Vaudeville de la Vallée de Barcelonnette :*

MA PROFESSION DE FOI.

Paris, il faut en convenir,
Est un séjour incomparable ;
Partout y règne le plaisir,
C'est assez agréable ; *(bis)*
Mais de bonne foi je le dis,
Il est un lieu bien préférable
Où se trouvent mes bons amis
De la Petite Table *(bis)*.

Si j'ai le goût des bons morceaux,
Je vais prendre poste honorable
Chez les trois Frères Provençaux,
C'est assez agréable ; *(bis)*

A ce restaurant sans égal
Quoique rien ne soit préférable,
Je préfère un souper frugal
De la Petite Table. *(bis)*

Pour peu que j'aime à voir sans shall
La beauté complaisante, affable,
Je promène au Palais-Royal,
C'est assez agréable ; *(bis)*
Mais, parmi les moyens plus sûrs
De goûter un bonheur durable,
J'aime à compter les plaisirs purs
De la Petite Table. *(bis)*

Dans mes promenades, je vois
Plus d'un monument admirable,
Je parcours les Palais des Rois,
C'est assez agréable ; *(bis)*
En ces lieux pleins pour l'avenir
De maint souvenir mémorable
Je sais garder le souvenir
De la Petite Table. *(bis)*

J'allai l'autre soir chez Brunet [1] ;
Pothier, cet acteur impayable
Me fit rire comme un benet,
C'est assez agréable ; *(bis)*
De ce sot rire, en vérité,
Je rougissois presque en coupable :
Le cœur est mieux de la gaîté
De la Petite Table. *(bis)*

---

1. Aux Variétés.

Ce soir, l'Opéra m'est échu,
Ma joie en est considérable ;
En la mineur pleure Branchu,
C'est assez agréable ; *(bis)*
Mais, bon Dieu, je bâille déjà,
Le sommeil me saisit, m'accable,
Et je m'endors, comme Jean-Jacque [1] à la Petite Table. *(bis)*

L'autre jour, j'eus l'insigne honneur,
Honneur en tous tems désirable,
De dîner chez un grand seigneur,
C'est assez agréable ; *(bis)*
On y tint des discours si beaux
Que vraiment c'était admirable.
Mais j'aime encore mieux les propos
De la Petite Table. *(bis)*

De ma profession de foi
Trouvez-vous le refrain aimable ?
Alors, répétez avec moi :
C'est assez agréable ! *(bis)*
Surtout, indulgence à l'auteur,
Car faire mal est excusable
Loin du séjour inspirateur
De la Petite Table. *(bis)*

A ces repas d'amis en communauté de sentiments et d'opinions, se réunissant chez l'un d'eux, à l'abri des indiscrétions possibles, la chanson politique devait avoir une place. Comment ces jeunes patriotes n'auraient-

2. Jean-Jacques Arnaud.

ils pas chanté les évènements qui bouleversèrent l'Europe pendant les présidences de leur troisième et de leur quatrième doyen ? Ils n'y manquèrent pas, et l'intérêt que peut offrir aujourd'hui le cahier vert de la Petite-Table réside surtout en ce qu'il nous révèle de l'état d'esprit de nos compatriotes au moment de la Restauration et des Cent-Jours.

Le 4 février 1814, le procès-verbal de la séance débute ainsi : « Nos armées ayant remportées *(sic)* de premiers avantages sur l'ennemi, le Doyen (J.-M. Pichard) ordonna une convocation en réjouissance de cet évènement ». Après « les premières santés », le Doyen prend la parole, en prose, et dit : « L'invasion menaçait Lyon, le bruit des armes a effarouché les Muses et les chants ont cessé » ; mais, depuis, « un rayon d'espoir a lui », « l'ennemi a été vaincu à Vassy... Il est doux, après les instants cruels passés sous le feu de l'ennemi, de se trouver encore Français ». Le doyen paye ensuite « un juste tribut » à ceux qui ont donné l'exemple du dévouement à la Patrie : « Nous sommes heureux de compter des soldats parmi les apôtres du plaisir, ceux qui trouvent des instants pour châtier, avec l'arme du ridicule, des foibles magistrats et des lâches citoyens qui vouoient notre nom à un opprobre éternel en ouvrant nos portes à l'ennemi ».

Après cette allusion à l'amusant « pot-pourri historique » : 1814 *ou les Autrichiens près de Lyon*, où Castellan venait de mettre en scène quelques personnages lyonnais très disposés à accueillir les Alliés en libérateurs, Pichard continue : « Mais aujourd'hui, mes frères, un plus noble sujet est offert à votre talent. Chantez la valeur de ces troupes dont vous vouliez partager les dangers. Montrez-nous que les Français, s'ils ne descendent pas d'Hector, sont des fils d'Achille, puisqu'ils manient également la lyre et l'épée ».

Les membres de la Petite-Table étaient presque tous enrôlés dans la Garde Nationale ou la Garde Urbaine. Goujon était ou devint capitaine ; George, officier du bataillon de la Guillotière ; Arnaud et Second, sous-officiers ; Rast-Maupas, adjudant-sous-officier à l'Etat-Major du 1er Bataillon ; Castellan, simple caporal. Tous comptaient parmi ceux qui demandaient à marcher à l'ennemi et dont on raillait généralement le patriotisme en les appelant les « Zélés ».

Après l'allocution du Doyen, chacun célèbre, ce jour là, le succès de Vassy.

Pichard : Amis, chantons la Victoire,
Elle a suivi nos drapeaux.
. . . . . .

Rast-Maupas : Heureux qui de la patrie
Ne désespère jamais.
. . . . . .

Peyre : Voici celui dont la vaillance
Triompha d'Ulm et de Berlin.
Craignez l'effet de sa vengeance,
Ousouvieff et Blucher et Sakenn !
. . . . . .

Second : Dessus leur derrière
Est notre Empereur,
Avec sa bannière
Portant la Terreur.
. . . . . .

Mais cette victoire est sans lendemain. Après le combat de Limonest, Augereau bat en retraite et évacue Lyon où les Autrichiens font leur entrée le 21 mars. Le 8 avril, le drapeau blanc flotte sur l'Hôtel de Ville, et la Petite-Table cesse de se réunir jusqu'au 10 juin.

A la séance qui a lieu ce jour-là, « sur convocation par ordre du Doyen», « chaque frère apporta la gaîté que devoit inspirer le départ (9 juin 1814) des ennemis qui nous avoient enfin délivrés de leur aimable présence ». Castellan lit une vigoureuse satire en vers de dix pieds où il s'en prend au pape et flétrit justement les traîtres. Voici le maire, de Fargues :

Ce chevalier de qui la loi sévère
Méconnaissoit les récents parchemins
Que, non sans peine, acheta son grand-père
Depuis longtemps dévoroit ses chagrins.

Par le secours d'une armée ennemie
Il pourra donc, le reste de sa vie,
Mettre au grand jour ses titres et ses croix.

Mais qui est cette grande dame ?

Cette marquise, aujourd'hui surannée,
Des jeunes gens du jour abandonnée,
Avait trouvé dans l'officier germain
Un sigisbé *(sic)* qui lui donnait la main.

Rast-Maupas, sur l'air *On doit soixante mille francs*, se moque des faux « Zélés » :

J'aime le métier de soldat,
Mais, s'il faut aller au combat,
Attendez-moi sous l'orme. *(bis)*
Le péril est enfin passé ;
Allons, tailleur, je suis pressé
D'avoir mon uniforme. *(bis)*

Dans les séances qui suivent, les Frères expriment ouvertement leurs vœux pour le retour de Napoléon. Pichard chante, le 6 décembre :

Si nos ennemis sanguinaires
Devaient, comme on les vit, naguères,
Couvrir nos fertiles guérets,
Je pleurerois. *(bis)*
Si, fier, s'élançant de son île,
Le héros qu'en vain on exile
Revenoit chez nous sans débats,
Je ne pleurerois pas. *(bis)*

Dans d'autres chansons, mainte allusion, aujourd'hui obscure, a trait aux favoris du nouveau régime ou aux partisans de l'Empereur punis de

leur fidélité. Dans une pièce de vers que le nouveau doyen, Castellan, récite le 8 décembre, on lit :

Bientôt on s'apperçut qu'un nom et des ayeux *(sic)*
Ne pouvoient ramener des tems plus glorieux.

Le 29 janvier 1815, dans une chanson sur le mépris auquel sont voués les provinciaux, Duport — un invité — s'attaque à Augereau :

De l'honneur quittant la bannière,
Vous auriez traversé Lyon
En reculant jusqu'à l'Isère,
Depuis les plaines de Mâcon,
Votre gloire paraîtra mince :
Hors de Paris, point de succès !
Allez ! vous ne serez jamais
Que le Raguse de Province !

Castellan a conté, dans la *Revue du Lyonnais*, comment il apprit, le dimanche 5 mars 1815, le débarquement de l'Empereur au golfe Juan. Il traversait, ce jour-là, la place Bellecour avec un groupe d'amis parmi lesquels était le docteur J[anson], lorsqu'un officier qui se trouvait là avec ses hommes, pour une revue qu'on allait passer, appela d'un signe le major de l'Hôtel-Dieu et lui confia la grande nouvelle. Castellan a retracé les scènes d'enthousiasme fou auxquelles donna lieu l'arrivée à Lyon de Napoléon, le 11 mars au soir, et nous avons vu plus haut le récit de la visite que Castellan et Camille Arnaud firent à l'Archevêché le 13, pour remettre à l'Empereur l'aigle offerte par les Lyonnais à la Garde Impériale.

Le 30 du même mois, Second, secrétaire de la Petite-Table, note sur son cahier vert : « Les événements miraculeux qui se sont passés depuis cette séance (du 29 janvier 1815) ne nous ont pas permis de réunir la Société. La chanson suivante (elle est de lui) ayant été chanté *(sic)* dans plusieurs banquets et composée par un des f:: le 18 mars 1815, d'après l'avis de plusieurs des membres, prend place à la fin de ce registre ».

Suivent de nombreux couplets sur l'air *Gai ! Gai ! Marions-nous*. En voici quelques-uns :

Allant toujours en avant,
Mais sans brûler une amorce,
Il a prouvé que la force
Ne vaut pas le sentiment.

REFRAIN

Bon ! Bon ! Napoléon
Revient régner sur la France.
Bon ! Bon ! Napoléon
Est toujours un bon luron.

Rien qu'en déclinant son nom
Il a fait plus de conquêtes
Que cent mille bayonettes
Nous ramenant un Bourbon.

A sa santé, vivement
Que chacun boive rasade,
Afin que le Camarade
Arrive sans accident !

L'aigle avait volé de clocher en clocher ; « le Camarade » était aux Tuileries. Mais le registre des procès-verbaux s'arrête là. Qu'est devenue la suite et qu'advint-il de la Petite-Table ? Nous n'avons plus, sur son histoire, que les papiers de famille conservés par le docteur Pierre Lacour : le discours — non daté — d'Auguste Jurie lorsqu'il succéda, comme Doyen, à Eugène Second, et les armoiries qu'il aquarella pour chacun de ses confrères. On voit seulement que, lorsque Auguste Jurie les composa, les f:: étaient au nombre de treize, et qu'un nouveau membre avait pris place à la Petite-Table.

Celle-ci a naturellement pour emblème une petite table qu'accompagnent une lyre, un thyrse et une foi. Ses treize convives ne sont désignés que par des pseudonymes :

« Camille, citoyen français aux Etats-Unis » (Camille Arnaud).

« Jean-Jacques de Saint-Amour, grand-maître de la Garde-Robe », (Jean-Jacques Arnaud) : l'écu sommé d'un bonnet de coton.

« Claude-Antoine, premier médecin des indigestions » (le docteur C.-A. Bouchet).

« Paul-François, comte de Castel-Prompt, poète lauréat » (Castellan).

« Edme, chevalier de Saint-Georges, capitaine des Gardes, chevalier de l'Ordre de la Fidélité » (Edme George).

« Louis de Crest, vidame de Divageux, duc de Maspanier, surintendant des théâtres » (le docteur Louis Janson), avec la coupe et le serpent d'Hygie.

« Auguste de Gravinand, dessinateur du Sceau des Titres, ex-avocat, ex-officier de la Garde Nationale, ex etc., etc., etc. » (Auguste Jurie, l'auteur) identifié par une lyre sans cordes, une boucle close et une toque d'avocat renversée.

« Jean-Marie, abbé de Cormombles, aumônier, historiographe (docteur J.-M. Pichard) ; bonnet de docteur.

« Frédéric de Pont-Tourné, Grand-Maître des Cérémonies » (F. Rast-Maupas) ; livres classiques et cœur ailé.

« Antoine-Eugène, marquis de Bibo, Grand Echanson » (Eugène Second).

Les trois blasons qui suivent doivent être ceux de M. Goujon, de Peyre, et d'un inconnu, reçu membre de la Petite-Table entre 1815 et 1819 :

« Jean-Jacques de Micocourt, chargé d'affaires à Amiens, Strasbourg, etc » : fouet de poste, botte de postillon, une chienne du nom de Broquette.

« Claude, philosophe suivant la Cour » : tonneau et manteau troué de Diogène ; une guitare et une plume de paon.

« De Laval, marquis de Bièvre, conseiller d'Etat » : papier à musique, écritoire, les œuvres de Panard, les attributs du Commerce, ballots de marchandises marqués B. G.

D'après Léon Boitel, la Petite-Table, qui « se réunissait tous les samedis soir » (?), existait encore en 1819 et disparut à la fin de la même année.

La *Société Epicurienne de Lyon* s'était dissoute vers 1816. Quelques membres de ces deux groupements s'affilièrent au *Jeune Caveau Lyonnais* qui imprima, en 1820, son premier recueil, daté : « Premier recueil, 1820 ». De tous les membres de la Petite-Table dont nous avons cité les noms, Castellan est le seul qui figure, après 1819, dans les volumes collectifs publiés par les sociétés lyonnaises de chansonniers.

Si le renseignement donné par Boitel est exact et si les réunions de la Petite-Table cessèrent à la fin de 1819, il semble bien que ses anciens convives aient au moins tenté, trois ans plus tard, de la dresser à nouveau. Parmi les documents conservés par le docteur Pierre Lacour, se trouve un dessin à la plume d'Auguste Jurie qui paraît avoir été un projet de sceau ou de médaille. Il représente une muse caressant d'une main un chien placé à sa droite (et symbolisant la fidélité), tandis que, de l'autre main, elle fait flamber un punch dans un bol posé sur une petite table. On lit, en exergue, *Novo. Ardeat. Igne*, et, dans le bas : « *La Petite Table redressée, Xbre 1822* ».

Quoiqu'il en soit, et bien que les frères Arnaud et Jurie aient été punis de leur fidèle attachement à Napoléon, les archives de la police politique lyonnaise ne contiennent aucun document relatif à la Petite-Table, que les fonctionnaires de Louis XVIII semblent avoir ignorée.

Le temps, qui calme et assagit les plus enthousiastes, suffit sans doute à la faire disparaître. Ceux des Frères qui habitaient encore Lyon en 1819 — plus vieux de huit années, devenus chefs de famille, magistrats royaux, négociants en vue, membres de l'Académie [1] ou de la Société littéraire de Lyon [2] — n'avaient plus alors ni le goût ni le loisir de chanter à table Eglé, les Grâces et le Jus de la Tonne. Et si quelques-uns aimaient encore leur Empereur, ils le savaient mourant à 2.000 lieues de la France et n'espéraient plus son retour.

Eug. VIAL.

---

1. Pichard.
2. Pichard, Trolliet, Barre, Jurie, le docteur Janson, Castellan.

BIBLIOGRAPHIE

Académie de Lyon : Manuscrits non classés. Procès-Verbaux.

Archives du docteur Pierre Lacour.

Archives municipales de Lyon : Etat Civil ; I^2, Police politique ; H^3, Garde Nationale ; F^1, Recensements.

Almanachs, Annuaires et *Indicateurs de la Ville de Lyon.*

Revue du Lyonnais, 1838, II, 187 (Chansons de Castellan) ; 1839, II, 456 (Article du même sur le docteur Bouchet) ; 1848, I, 105 (Napoléon à Lyon, souvenirs intimes, par le même) ; 1853, I, 237 (F. P. Castellan, par L. Boitel) ; 1899, I, 336 (A propos des chansons de Castellan, par E. Berlot) ; 1921, III, 425 (Le Banquet des Intelligences, par E. V.).

L'Epicurien Lyonnais, Lyon, Yvernault et Cabin, rue Saint-Dominique, 64, 1810 (préface).

Recueil de la Société du Jeune Caveau Lyonnais. Première année. Lyon, Imp. Brunet, 1820.

Caveau lyonnais ou recueil de chansons et poésies de la Société Epicurienne de Lyon. Deuxième année. Lyon, Pézieux, 1829.

Histoire de Lyon sous la Restauration, à l'aide des chansons de cette époque. Lyon, Boitel, 1848 (Bibl. de Lyon, Réserve, 389.188 : exemplaire contenant une lettre de Béranger à Castellan).

Alexis Rousset, *Autographes et dessins*, 1877, cahier 9 (1814 ou les Autrichiens près de Lyon, par Castellan) ; *Exposition rétrospective d'autographes et de dessins.* 1878, cahier 1 (vers du même).

Droux, la Chanson lyonnaise *(Revue d'Histoire de Lyon*, 1907, 132 et s.).